

Informations de base	
<b>2022/2682(DEA)</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Exemption relative à l'utilisation du plomb dans les câbles et fils supraconducteurs en oxyde de bismuth-strontium-calcium-cuivre et dans leurs connexions électriques	
Complétant <a href="#">2008/0240(COD)</a>	
<b>Subject</b>	
3.40.06 Industries électronique, électrotechnique, TIC, robotique	
3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	